**Circonscription de La Ferté Alais**

**COMPTE RENDU DE REUNION – année scolaire 2024-2025**

Conseil de cycle I Conseil Inter cycles Conseil des écoles

**Date** : **Jeudi 17 octobre 2024**

**Commune :** Vert Le Grand

**Ecoles :** Maternelle et Elémentaire Croix Boissée

**Horaires** : 18h30 à 20h30

|  |
| --- |
| Membres **présents** |
| **Municipalité**  Monsieur Thierry Marais, Maire, Mr Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Mme Charlotte de Bailliencourt, Directrice Générale des Services  **Périscolaire :**  ATSEM : Mme Richard Marine, Mme Fin Laura, Mme Garrigou Juliette  Mme Guisset, Directrice du centre de loisirs  **Enseignants Elémentaire :**  Mme Boullard (CP), Mme Laforest (CE1), Mme Le Fort (CE1/CM2), Mme Mesnildrey (CE2), Mme Duenas (CM1), Mmes Féraud et Mangelaire (CM2)  **Parents titulaires élémentaire** : Mme Martins, Mme Peythieu, Mme Durand, Mme Tournemeule Millot, Mme De Marchi  **Enseignantes** **Maternelle** :  Mme Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS ①), Mme Ferré (MS/GS ②), Mme Bououchma (PS/MS)  **Parents titulaires maternelle**: Mme Romero, Mme Iacovella, Mme Parcelier, Mme Essemlali  **Parents suppléants maternelle :** Mme Khalfi, Mme Tournemeule Millot |

|  |
| --- |
| Membres **excusés** |
| Mme Pillis, Inspectrice de l’Education nationale |

|  |
| --- |
| Membres **absents** |
| Mme Lecointe (parent suppléant maternelle) |

**Ordre du jour :**

1. Présentation des membres du conseil d’école pour l’année 2024-2025

2. Désignation du secrétaire.

3. Résultats des élections / vote par correspondance

4. Vote du règlement intérieur de chaque école.

5. Structure et effectifs des écoles.

6. Evaluations Nationales de rentrée CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

7. Programme pHare

8. Projets des écoles

9. Travaux

10. Questions parents

**Compte rendu :**

**① Présentation des membres du conseil d’école pour l’année 2022-2023 et vote pour la fusion des conseils des deux écoles**

**Municipalité** : Mr Marais, maire de la commune, Mr Josse, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et périscolaires Mme Charlotte de Bailliencourt, Directrice Générale des Services

**Maternelle** : Mme Catinot (Enseignante de PS et Directrice), Mme Badoux (enseignante classe de MS/GS ①), Mme Bououchma (Enseignante de PS/MS) et Mme Ferré (enseignante classe de MS/GS②)

**Atsem** : Mme Garrigou Juliette (classe de Mme Badoux et Mme Ferré), Mme Fin Laura (classe de Mme Catinot), Mme Richard Marine (classe de Mme Bououchma et Mme Ferré), Mme Thomas (à ½ temps sur la classe de Mme Ferré)

**Elémentaire :** Mme Boullard (enseignante titulaire de la classe de CP), Mme Laforest (enseignante titulaire de la classe de CE1), Mme Le Fort (enseignante titulaire de la classe de CE1/CM2), Mme Sanvido-Lanoue (complément de temps partiel de Mme Le Fort en classe de CE1/CM2 les jeudis), Mme Mesnildrey (enseignante titulaire de la classe de CE2), Mme Duenas (enseignante titulaire de la classe de CM1), Mme Féraud (directrice et enseignante titulaire de la classe de CM2, déchargée les jeudis) et Mme Mangelaire (professeur stagiaire, en classe de CM2, les mardis jusqu’au mois de mars)

**Parents titulaires élémentaire** **élus au conseil des écoles** : Mme Martins, Mme Peythieu, Mme Durand, Mme Rapillard

**Parents titulaires maternelle élus au conseil des écoles**: Mme Romero, Mme Iacovella, Mme Parcelier, Mme Essemlali

**Parents suppléants maternelle élus au conseil des écoles :** Mme Khalfi, Mme Lecointe, Mme Tournemeule Millot

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décide de fusionner les deux conseils pour l’année scolaire 2024-2025

**② Désignation du secrétaire**

Mmes Catinot et Féraud

③ **Résultats des élections / vote uniquement par correspondance**

Les membres du conseil des écoles 2023-2024 avaient décidé d’un commun accord lors du dernier conseil des écoles de l’année 2023-2024 de reconduire le vote par correspondance pour les élections des représentants des parents d’élèves du vendredi 11 octobre 2024. (Année 2024-2025)

Comme l’année précédente, le vote s’est fait uniquement par correspondance. Au regard de l’arrêté du 19 août 2019, « Le vote a lieu à l’urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d’école » (Journal officiel n°0192 du 20/08/2019).

Un vote sera de nouveau organisé lors du dernier conseil des écoles, le jeudi 19 juin 2025 afin de décider d’une possible reconduction du vote par correspondance pour l’année 2025-2026.

**En élémentaire** : Participation de 54.69 % cette année contre 55.69 % l’année dernière : 245 inscrits, 134 votants, 9 bulletins nuls, 5 sièges de titulaires pour 6 sièges à pourvoir (Mme Peythieu, Mme Tournemeule Millot, Mme De Marchi, Mme Martins, Mme Durand). Un tirage au sort a désigné M. Durand comme le 6ème titulaire. Les 6 sièges sont donc pourvus.

**En maternelle** : 164 inscrits, 115 votants (81 l’année passée), 26 blancs/nuls (8 blancs/nuls l’année passée) . Les résultats sont donc cette année de 70.12 % contre 55.10% en 2023.) La nouvelle présentation de la notice de vote semble avoir porté ses fruits…

**4 sièges de titulaires** (Mme Romero, Mme Iacovella, Mme Parcelier et Mme Essemlali Casini)

**④ Vote du règlement intérieur de chaque école**

Ce qui a été modifié et/ou rajouté :

**En élémentaire :**

Madame Féraud rappelle quelques points importants qui existaient déjà dans le précédent règlement intérieur mais qui sont de moins en moins respectés :

- « Tout médicament est interdit dans l’enceinte de l’école (y compris et surtout dans les poches et sac à dos), sauf si un projet d’accueil individualisé (PAI) a été rédigé. Dans tous les autres cas les enseignants ne sont pas habilités à donner des médicaments »

- « les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire » (sauf urgence) : trop de rendez-vous non urgents sont pris sur le temps scolaire

- « Afin de ne pas perturber les cours, il est demandé que [si l’enfant doit quitter l’école pour un rendez-vous sur le temps scolaire, qu’] il revienne (ou parte) sur les heures des récréations. »

- « Nous demandons aux parents de ne pas régler eux-mêmes en dehors de l’école les problématiques et d’en informer l’équipe enseignante qui agira en conséquence ».

- « Pour la sécurité il est interdit de porter des écharpes longues et foulards. Les enfants doivent porter une tenue décente (pas de vêtements troués ni trop courts) »

**En maternelle : an**

Un remaniement complet du règlement a été fait pour être en accord avec l’école élémentaire. Mme Catinot insiste particulièrement sur les droits et devoirs des parents envers le personnel éducatif.

De plus, des directives Education Nationale demandent aux directeurs des écoles de faire systématiquement des « **Faits d’établissement** »

**Ce sont des faits qui portent atteinte à (aux) :**

* Valeurs de la République (laïcité, racisme, etc.)
* Personnes, enfants comme adultes (violence verbales et/ou physiques, harcèlement, fugues/fuites, etc.)
* La sécurité, au climat scolaire (intrusion, port et/ou usage d’arme, drogue, perturbations, etc.)
* Biens (incendie, dégradations, vols, etc.)

**Il y a trois niveaux de gravité :**

* Niveau 1 : fait préoccupant
* Niveau 2 : fait grave
* Niveau 3 : fait d’une extrême gravité

Pour le niveau 1, est alerté l’Inspecteur de circonscription et son équipe, pour les niveaux 2 et 3, sont alertés l’IA-Dasen, le Recteur, le référent justice, l’équipe mobile de sécurité. Si le fait est jugé suffisamment grave, le Ministère peut être alerté.

Mr Khalfi demande à ce qu’une information soit faite quant à la présence devant l’école des fumeurs. Nous demandons aux parents fumeurs de ne pas fumer sous le porche de l’école et sur les marches afin de préserver les élèves qui arrivent ou sortent de l’école. Un mot sera collé dans le cahier de liaison des enfants.

**Les règlements intérieurs sont adoptés à l’unanimité pour les 2 écoles.**

**⑤ Structure et effectifs des écoles**

En maternelle : 88 élèves sur 4 classes

**Classe 1**  **MS/GS 1** : 8 MS et 14 GS (22), Enseignante : Mme Badoux, ATSEM : Mme Garrigou Juliette

**Classe 2**  **PS/MS** : 13 PS et 9 MS , Enseignante : Mme BOUOUCHMA Naïma, ATSEM : Mme Richard Marine

**Classe 3**  **PS** : 22 PS, Enseignante et direction : Mme Catinot Anne-Gaëlle, ATSEM : Mme Fin Laura

Mme Catinot dispose d’une journée de décharge de direction afin de lui permettre d’avancer sur l’administratif. A cette heure, les décharges sont assurées par des personnels disponibles, nous attendons une nomination plus pérenne.

**Classe 4** **MS/GS 2** : 8 MS et 14 GS (22), Enseignante : Mme Ferré, ATSEM : Mme Thomas, Mme richard et Mme Garrigou

Mme Catinot remercie la municipalité qui a affecté à mi-temps un quatrième personnel sur le temps scolaire et à la cantine.

Mme Catinot demande à la municipalité de bien vouloir ouvrir en mairie les inscriptions des futurs élèves à l’école le plus tôt possible afin d’avoir une prévision d’effectif pour la rentrée prochaine au plus proche de la réalité. Une information sera faite sur les panneaux lumineux de la commune, sur le site de la mairie, auprès du RPE et un affichage sur la porte de l’école.

En élémentaire : 144 élèves pour 6 classes : 23 CP, 36 CE1, 25 CE2, 26 CM1, 34 CM2

CP : 23 : Mme Boullard

CE1 : 25 : Mme Laforest

CE1/CM2 : 11 CE1 + 9 CM2 : Mme Le Fort (lundi, mardi, vendredi) et Mme Sanvido-Lanoue (jeudi)

CE2 : 25 : Mme Mesnildrey

CM1 : 26 : Mme Duenas

CM2 : 25 : Mme Féraud déchargée les jeudis par Mme Mangelaire (jusqu’au mois de mars).

Tous les élèves de CM2 sont réunis pour les séances d’Histoire et Géographie.

**⑥ Evaluations Nationales de rentrée CP, CE1 , CE2, CM1, CM2 et 6ème**

Cette année, tous les niveaux ont passé les évaluations nationales du 09 au 20 septembre.

**CP :**

Français : Satisfaisant pour tous les enfants

Par rapport aux évaluations de cette année, la compréhension orale des textes a été mieux réussi cette année.

Nette chute dans la manipulation de syllabes, reconnaitre les lettres dans différentes écritures en chute aussi. La maîtresse sent que cela se répercute cette année dans l’apprentissage de la lecture.

Mathématiques : quantifier des collections, résolution problèmes, c’est mieux par rapport à l’année dernière. Dans l’ensemble c’est assez stable.

Ecrire des nombres sous la dictée : c’est bien

Mme Boullard est surprise de l’augmentation de l’écriture en miroir et le sens de l’écriture des lettres.

**CE1 :**

Français : Lecture à voix haute (mots ou textes) : cela a chuté

Compréhension des textes est également en chute

Mathématiques : Les résultats se maintiennent dans les calculs en ligne, le calcul mental et l’association d’un nombre à une position (toujours la difficulté de la présentation de l’exercice et du chronométrage). Les résultats en résolution problèmes restent faibles mais progressent.

**CE2** :

Français : Les résultats sont faibles en étude de la langue.

Maths : Ordonner des nombres : les élèves ne sont pas attentifs à la consigne : ils inversent l’ordre de classement demandé. Poser les calculs : beaucoup d’erreurs de calculs, les techniques sont acquises pour la plupart.

**CM1** :

Français : En Etude de la langue, les items sont globalement réussis.

En fluence les résultats sont beaucoup mieux en revanche la compréhension reste difficile, certainement dû au vocabulaire.

Enseignante pas inquiète sur l’ensemble en français, les élèves en difficultés étaient déjà repérés.

Mathématiques : En calcul posé de très bons résultats en addition et soustraction mais pas en multiplication (ils ne connaissent pas assez les tables)

Dans l’ensemble les résultats sont bons.

**CM2 :**

Français : Progrès en étude de la langue. En compréhension, le texte documentaire est plus échoué que les textes narratifs.

Maths

Le niveau qui se maintient, pas de grande différences comme en français.

Des progrès en résolution problèmes.

Les élèves en difficultés en CP sont en grandes difficultés en CM2.

Enseignante surprise pour certains élèves des résultats : Les enfants travaillent trop vite, ils ne prennent pas le temps de lire les consignes. Si la maitresse explique la consigne, les élèves ne prennent pas le temps de lire la consigne.

Les équipes maternelle et élémentaire en concertation suite aux résultats des évaluations mettent en place des stratégies d’apprentissages afin d’améliorer les points mis en avant avec ces résultats.

L’école est dans l’attente des résultats des évaluations 6ème.

Les évaluations de mi-CP se dérouleront du 13 au 24 janvier 2025.

**⑦ Programme pHare**

Programme pHare : Le programme pHare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de plusieurs piliers : mesurer le climat scolaire, prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves, intervenir sur les situations de harcèlement, associer les parents et les différents partenaires (périscolaire). L’école est inscrite dans ce dispositif depuis deux ans.

Lorsque des faits nous sont révélés, la directrice en informe l’inspection, différents entretiens (avec la « cible » puis avec les intimidateurs présumés) ont lieu selon un protocole défini. Le pôle ressource et la cellule PAIRE sont alors contactés, et décident ou non de venir observer les enfants à l’école (en classe, dans la cour, sur les différents temps). Une grille d’observation est complétée par les enseignants et analysée par le pôle ressource. La psychologue scolaire peut également intervenir. Des décisions sont prises selon les situations.

Nous continuons quotidiennement à travailler les notions du vivre ensemble et à développer l’empathie chez les enfants.

Rappel aux familles : lorsque des disputes surviennent, ne pas les régler en dehors de l’école, ne pas s’adresser aux enfants pour leur faire la morale. Mais informer les enseignantes et nous laisser agir. On ne peut agir que si nous sommes informées ! Le mot « harcèlement » ne doit pas être trop vite employé.

L’école participe à la semaine « Non au Harcèlement » : du 04 au 07 novembre les classes seront sensibilisées. Pour clore la semaine, le 08 novembre, des ateliers tournants seront mis en place sur la thématique du harcèlement. Afin de fédérer l’école, les enfants sont invités à s’habiller en vert, couleur officielle pour cette journée. Un mot sera distribué avant les vacances pour informer les familles.

**⑧ Projets en maternelle et élémentaire**

**Maternelle**

Projets sportifs :

L’école maternelle renouvelle ses projets sportifs :

**Jeux d'opposition** avec Mr Huet et avec l’accord de la commune qui prendra en charge les 6 séances pour les classes 1, 4 et les MS de la classe 2 sur la période 4, les jeudis.

**Roller** pour les MS/GS des 3 classes sur la période 5

**Piscine** en stage massé tous les jours à partir du 12 juin et jusqu’au 24 juin inclus pour les deux classes de GS. Des dates de passages d’agréments ont été proposées aux parents volontaires.

Tri sélectif : Nous rappelons aux familles qu’elles ont toujours la possibilité de déposer leurs piles usagées dans le réceptacle prévu à cet effet dans le hall de l’école maternelle.

Les écoles récupèrent toujours les bouchons et cartouches d’imprimante (au profit d’associations), nous stockons aussi les feutres et stylos usagés afin de les déposer en fin d’année chez Cultura qui s’est engagé dans la lutte pour la protection de l’environnement avec la mise en place de l’opération de collecte des stylos usagés. Un mot de rappel sera mis dans les cahiers des enfants.

Bibliothèque : Nous remercions vivement l’équipe de la médiathèque pour l’organisation des prêts et des séances diverses qui seront proposées aux élèves cette année. 7 séances pour les 4 classes. En janvier les enfants auront une séance jeux de société, en février, une animation autour d’une BD, en mars un atelier rencontre avec un auteur en liaison avec le salon du livre de Saint-Germain-lès-Arpajon et un juin, un spectacle. Les enseignantes feront appel aux parents afin d’accompagner certaines séances.

Chorale : Monsieur le Maire nous autorise à recevoir les familles pour la chorale de fin d’année civile au gymnase. La chorale de fin d’année et le buffet partagé au gymnase en présence des familles se dérouleront le **mardi 10 décembre 2024 à 18h00**.

Semaine du goût :

Les enfants ont cuisiné des saveurs d’automne autour de plats sucrés et salés sur la semaine du **14 au 18 octobre 2024**. Mme Catinot et son équipe remercient les familles de leur participation en fournissant aux enseignantes les ingrédients permettant la réalisation des recettes.

Spectacle en maternelle :

Comme chaque année, la coopérative scolaire offrira aux enfants de l’école maternelle un spectacle qui viendra à l’école le **mardi 26 novembre** prochain pour un montant de 585 euros. En liaison avec nos projets dans les classes, les enfants auront le plaisir de découvrir une ferme pédagogique « La ferme de Tiligolo » qui viendra s’installer à l’école.

Fête des écoles :

Prévue le vendredi 13 juin à 18h00. Comme il y a 2 ans, nous nous rapprocherons du comité des fêtes de la commune afin de voir les possibilités de travailler ensemble et d’offrir aux enfants de bons souvenirs. Une réunion de préparation est prévue le 24 janvier 2025 à 18h30.

Remise des carnets de suivi scolaire :

Les RDV se feront en présentiel dans les classes des enfants, les enseignantes proposeront des créneaux de 10 minutes afin de pouvoir recevoir tout le monde. Des plannings seront affichés afin que chacun puisse s’inscrire. Ces rendez-vous se dérouleront sur la **semaine du 10 au 13 février 2025.**

Mardi gras : Le **mardi 4 mars 2025**, l’équipe de la maternelle proposera une journée où les enfants pourront venir déguisés à l’école et où toutes les classes se retrouveront autour d’un goûter.

Sortie de fin d’année : Nous réfléchissons à une sortie en liaison avec nos projets de classe. La date n’est pas encore fixée.

Photographepour les 2 écoles :

La photographie individuelle a été réalisée le 11 octobre dernier. La photographie des classes sera faite aux beaux jours.

Remise des prix GS et CM2 **:** Prévue le **vendredi 27 juin 2025 à 15h15.**

Evaluations GS **:** la période 2 de novembre/décembre 2024 a été ciblée par l'académie afin de faire de ce protocole un réel outil d’évaluation diagnostique et de permettre à la fois une prise en compte rapide des difficultés des élèves et un amorçage des apprentissages prédictifs plus tôt dans l’année.

Projets avec école élémentaire : Les écoles maternelle et élémentaire ayant des thèmes de travail commun sur les animaux et la nature, les enseignantes réfléchissent à monter une exposition qui serait ouverte aux familles le jour de la fête de l’école

**Elémentaire**

Jeux d'opposition : avec Mr Huet avec l’accord de la commune qui prendra en charge les séances pour toutes les classes.

Tennis : toutes les classes bénéficieront d’une initiation tennis. Les séances seront menées par Mathieu Wauquier.

Piscine : en stage massé tous les jours. Les classes de CE1 et CE1/CM2 sont allées à l’aquastade de Mennecy du 09 au 20 septembre. Les classes de CP et CM2 iront du 03 au 16 décembre.

Seules les classes de CE2 et CM1 n’iront pas.

USEP : Pas de de renouvellement USEP cette année : les modalités d’inscription deviennent trop compliquées. L’association sportive de l’école existe toujours, mais ils réfléchissent à un autre fonctionnement, à éventuellement d’autres intervenants. Un appel aux volontaires est fait afin de faire perdurer l’association sportive et promouvoir le sport à l’école.

Tri et recyclage : Nous rappelons aux familles qu’elles ont toujours la possibilité de déposer leurs piles usagées et les cartouches d’imprimante dans le réceptacle prévu à cet effet dans le hall de l’école.

Nous stockons les feutres et stylos usagés afin de les déposer chez Cultura qui s’est engagé dans la lutte pour la protection de l’environnement avec la mise en place de l’opération de collecte des stylos usagés.

Les familles seront informées dans les cahiers de liaison.

Médiathèque :

Cycle 2 : CP – CE1 – CE1/CM2 – CE2

Projet nature : différentes actions seront menées tout au long de l’année : à la médiathèque (Delphine Dupuis à l’origine du projet) + Photographe nature/animalier (Aurélien Petit) qui sensibilisera sur son métier, leur apprendra à prendre des photos + Poppy Family une artiste qui travaillera autour du land’art et de la nature + visite à la Marpa + visite du domaine de Chamarande

Cycle 3 : CM1 et CM2

Création d’un journal : les élèves vont apprendre le métier de journaliste et vont créer leur propre journal à partir du travail réalisé par les élèves de cycle 2.

Sortie soit au musée de l’Imprimerie, soit à la BNF de Paris

Le 28 juin : journée exposition, inauguration à la médiathèque.

CME : Les élections des représentants au conseil municipal des enfants ont eu lieu mardi 15 octobre.

Les élèves élus sont : Arona Boutan, Mélodie Houliez, Léo Lhermitte et Léna Vojique Ils rejoignent les élus actuels (Angèle Frelin, Laora Paniccia, Eden Lhermitte, Rose Seux-Laurier).

Commémoration du 11 novembre : l’école élémentaire participera à la commémoration du 11 novembre. L’information aux familles sera donnée avant les vacances.

**⑨ Travaux**

**En maternelle** : Mme Catinot remercie la commune pour les travaux effectués sur l’école, la réactivité de la prise en charge des demandes est appréciable et elle tient à remercier Mr Laigre et son équipe.

Des éclairages basse consommation ont été installés dans toute l’école.

Mme Catinot redemande dès que cela sera possible budgétairement de remettre des films anti UV sur les fenêtres des classes. Elle demande aussi que le bureau de direction en soit équipé. *La commune répond qu’ils ne seront sans doute pas remplacés car trop fragiles.*

Madame Catinot demande des nouvelles quant au retrait des vieilles protections autocollantes sur le toit de la véranda. *La commune répond que ce n’est pas prévu pour le moment.*

Mme Catinot demande des nouvelles quant au projet de la commune sur l’installation de système de climatisation et remercie la commune d’avoir rallumé le chauffage lors des jours humides et froids d’octobre. Les enfants et les enseignants ont apprécié. *Un système global de chauffage/climatisation est à l’étude par la commune.*

Suite à l’exercice PPMS intrusion qui a eu lieu le 03 octobre, nous demandons à ce que toutes les portes vitrées dans l’école (non équipées de stores) soient équipées d’un film occultant sur la partie basse. *La commune prend note de cette demande.* De plus, le signal sonore étant peu audible dans les classes en activité et/ou portes fermées, Mme Catinot a demandé dans son rapport qu’une solution soit trouvée par les professionnels. *La commune prend note de cette demande.*

**En élémentaire** : nous remercions le service technique pour la régularité et la rapidité de la prise en charge des demandes, ainsi que la municipalité pour la réfection des 2 classes ainsi que les éclairages basse tension.

Les enseignantes demandent quand aura lieu le nettoyage des vitres. *La commune nous informe que le nettoyage extérieur des vitres aura lieu les 22-23-24 octobre.*

Des guêpes et frelons se sont installés dans la cour et aux abords de l’école.

Suite à l’exercice PPMS intrusion qui a eu lieu le 03 octobre, nous demandons :

- à ce que toutes les portes vitrées dans les classes soient équipées d’un film occultant (absence de rideaux sur ces portes),

- En ce qui concerne les classes côté rue, les élèves peuvent être visibles de l’extérieur en soulevant les stores : les stores extérieurs sont inefficaces puisqu’ils peuvent être soulevés et ne couvrent pas l’intégralité des portes vitrées. Seules les classes ayant des stores intérieurs sont mieux cachées, renforçant le dispositif.

- Les portes des classes doivent être fermées de l’intérieur par une clé, ce qui demande d’avoir ses clés à proximité, ce qui ne peut pas toujours être le cas. Madame Féraud demande si un système de verrou par l’intérieur serait possible ? De plus, la serrure de la classe 3 ne fonctionne pas, l’enseignante n’a pas pu fermer sa classe de l’intérieur.

- le signal sonore est bien audible dans les couloirs mais sa perception est plus difficile dans les classes en activité porte fermée. Comment y remédier ?

**⑩ Questions parents :**

**Maternelle**

Toutes les informations affichées devant les classes concernant les familles sont transmises via le cahier de liaison des enfants. Il faut le consulter à chaque fois qu’il revient à la maison et le signer pour nous montrer que vous avez bien reçu l’information. Pour des inscriptions, un double affichage serait compliqué à gérer car il faudrait en permanence actualiser les renseignements afin qu’il n’y ait pas de doublons. En revanche, un mot dans le cahier de liaison, un petit message à l’école sur le mail de l’établissement communiqué en début d’année est possible pour les familles qui n’accèdent pas à l’école et qui souhaitent quand même s’investir dans la vie de l’école.

Concernant les inscriptions en garderie, si vous n’avez pas accès au tableau pour la garderie du soir, vous pouvez vous rapprocher de Mme Guisset , responsable du centre de loisirs. Sachez que les enfants qui ne sont pas « inscrits » sur le tableau à l’entrée des classes seront confiés aux personnels du centre si nous n’avons pas d’information de votre part. En cas de retard ou d’empêchement de dernière minute, les familles en général nous appellent afin que nous puissions en informer les enfants et prendre les mesures nécessaires.

Nous regrettons cette année que des affichages aient été arrachés sous le préau de l’école, cela nuit à notre bon fonctionnement. Un petit mot encourageant au respect des affichages a été positionné sur les vitres.

Concernant les « bosses et chutes » sur le temps scolaire, quand les enfants se blessent, ils sont pris en charge par les personnels de l’école (enseignants ou Atsem) afin d’être soignés et les familles sont informées. Nous encourageons les familles à redire à leurs enfants de se rapprocher systématiquement d’un adulte quand il s’est fait mal afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires et en informer les familles. L’équipe de la maternelle est à l’écoute des besoins de vos enfants et sera toujours disponible pour des échanges cordiaux avec les familles si besoin.

En ce qui concerne le temps du midi, nous avons la chance d’avoir en permanence les Atsem de l’école qui encadrent vos enfants et qui nous transmettent les soins qui ont pu être apportés aux enfants afin que nous puissions savoir ce qui a pu se passer et informer les familles.

Une demande est faite par des parents afin de sensibiliser les familles à l’usage du tabac sous le porche de l’école et à proximité afin de préserver les enfants.

Mme Catinot rappelle que la loi Evin votée en 1991 s'est attachée à protéger les non-fumeurs en interdisant de fumer dans certains lieux publics et remercie les fumeurs de bien vouloir respecter cette interdiction sous les porches couverts des écoles.

**Elémentaire**

- en fonction des classes certains élèves ont droit ou non d'emmener certains jeux de la maison. Cela peut être frustrant pour les élèves et créer de conflits/discriminations lors des récréations. Il y a dans certaines écoles des caisses de jouets mises à disposition par l'école pour éviter que les jouets ne viennent de l'extérieur. Serait-il possible d'envisager ce genre de système ? Les jouets sont tolérés, les élèves sont prévenus que si certains jouets posent problème, ils seront interdits pour un groupe d’élèves, une classe, voire l’école. Il est normal que pour ceux pour qui ça se passe bien, il n’y ait pas d’interdiction. Une caisse de matériel de sport ainsi que des parcours de billes sont déjà à leur disposition. Il nous semble difficilement gérable de mettre en place des caisses de jeux (cartes Pokémon, toupies…)

- Par ailleurs, plusieurs parents ont observé une grosse augmentation des peurs et/ou cauchemars avec réveil nocturne notamment parmi les plus jeunes. Même si les choses ont déjà été reprises par certaines maîtresses, cela perdure et inquiète les parents car cela impacte le sommeil des enfants. Que peut-il être envisagé pour essayer d'arrêter ces histoires qui terrifient les plus jeunes ? Peut-être une information aux parents ? Deux familles sont venues m’exposer cette problématique, je me suis entretenue avec les élèves concernés qui m’ont dit que ces histoires étaient à la demande des autres enfants et qu’elles s’engageaient de ne plus en raconter. Depuis, plus de nouvelle. La directrice peut envoyer un mail aux familles si les parents d’élèves pensent que cela concerne beaucoup d’enfants.

**Dates des prochains conseils des écoles :** mardi 4 février 2025 et jeudi 19 juin 2025

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d’élèves : Mme Martins et Mme Iacovella

Compte-rendu soumis à la relecture de Monsieur Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

**Présidentes et secrétaires de la réunion :**

Mme Catinot Mme Féraud

 Directrice de la maternelle Directrice de l’élémentaire